

Il existe plusieurs sources de financement à disposition des communes en matière de politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Cette liste, reprise après actualisation du « *Répertoire à l'usage des communes de Lausanne Région. Politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille* »¹, ne se veut pas exhaustive et n'indique pas les subventions à l'accueil de jour extrafamilial.



Aides fédérales

Activités extrascolaires

Dans le cadre de la Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (Article 11), des aides financières peuvent être accordées aux cantons et aux communes pour des projets uniques, limitées à quatre ans et pouvant servir de modèle au développement d'activités extrascolaires dans toute la Suisse.

Dès janvier 2022, l'OFAS a mis en ligne un « Document de base concernant l'octroi d'aides financières pour des projets des cantons et des communes ayant valeur de modèle en vertu de l'art. 11 LEEJ »

Informations et modalités : www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/finanzhilfen/kjfg/finanzhilfen-modellvorhaben.html

Lutte contre le racisme et promotion des droits humains

Le service de lutte contre le racisme de la Confédération soutient financièrement différents types de projets, tels que le « Laboratoire de projets », la lutte contre le racisme en ligne et la « Semaine contre le racisme ».

Informations et modalités : www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/aides-financieres/was-wird-unterstuetzt.html

Actions en lien avec le développement durable – Agenda 2030

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) gère un programme d'encouragement pour soutenir des projets contribuant au développement durable en lançant un appel à projets tous les deux ans.

Informations et modalités : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/programmes-et-projets/programmencouragement.html>

¹ Etude réalisée par Pro Familia Vaud sur mandat et publication par Lausanne Région – juillet 2021



Politique de l'enfance et de la jeunesse

Des aides incitatives et ponctuelles relevant de la politique enfance et jeunesse (PEJ) peuvent être accordées aux communes. Les projets sont examinés par la Commission de coordination de la politique de l'enfance et de la jeunesse.

Informations et modalités : www.vd.ch/pej-subventions

Activités extrascolaires et participatives réalisées par des enfants et des jeunes

Des aides financières aux projets portés par des groupes de jeunes jusqu'à 25 ans maximum sont possibles via le Délégué-e cantonal-e à l'enfance et à la jeunesse.

Informations et modalités : www.vd.ch/aide-financiere-jeunesse

Sensibilisation à la culture et médiation culturelle

Les projets visant un éveil à la culture ou une participation à l'offre culturelle via une médiation peuvent bénéficier d'un soutien financier cantonal via la Commission de sensibilisation à la culture.

Informations et modalités : www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens-a-des-projets-culturels/sensibilisation-et-mediation-culturelles

Activités sportives encadrées en salle et construction de places de sport en plein air

La Direction générale de la santé et le Service de l'éducation physique et du sport participent au financement (maximum 25% des coûts) d'activités sportives gratuites en salle de sport, encadrées, hors du temps scolaire, du sport scolaire facultatif et des activités organisées par les clubs sportifs.

Informations et modalités :

Subvention pour les activités sportives encadrées :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/sante/Prevention/Projets_Sport_Sant%C3%A9/Sport-Sant%C3%A9_modalit%C3%A9s_subv_ouv_salles_13.06.2019.pdf

Subvention pour la construction de places de sport en plein air :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/sante/Prevention/Projets_Sport_Sant%C3%A9/Sport-Sant%C3%A9_modalit%C3%A9s_subv_infrastr_13.06.2019.pdf

Intégration des étranger-ère-s et prévention du racisme

Chaque année le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) lance un appel aux projets avec pour domaines en 2022-2023 : primo-information et conseil, protection contre la discrimination, langue et formation, petite enfance, employabilité, vivre-ensemble.

Informations et modalités : <https://www.vd.ch/index.php?id=1055467>

Promotion de la santé, prévention et lutte contre les addictions (avec ou sans substance)

Trois fonds gérés par la Direction générale de la santé sont disponibles pour soutenir financièrement des projets pilotes ou des actions dans les domaines susmentionnés.

Informations et modalités : www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/appel-a-projets

Promotion de la santé et prévention - label « Commune en santé »

Coordonné dans le canton de Vaud par Unisanté, ce label permet d'inventorier les mesures en faveur de la santé sur un territoire communal et de se faire conseiller sur les autres mesures à développer dans une commune.

Informations et modalités : <https://www.unisante.ch/fr/promotion-prevention/communes-vaudoises>

Soutiens et aides d'organismes privés et de fondations

Politique de la petite enfance : soutien aux communes dans le cadre de Primokiz

Soutien des communes dans le processus d'élaboration d'une politique de la petite enfance : accompagnement et conseils, accès au manuel Primokiz, participation à des échanges avec d'autres communes et accès à des webinaires sur des sujets spécifiques (par exemple, état des lieux sur les offres existantes, questionnaires pour connaître les besoins des familles). Soutien proposé dans le cadre de Primokiz (2021-2024), un programme financé par la Fondation Roger Federer et géré par RADIX. Participation gratuite.

Informations et modalités : <https://www.radix.ch/fr/communes-en-sante/offres/primokiz/>

Politique de l'enfance – Label de l'UNICEF « Commune amie des enfants »

Accompagnement des communes pour le bilan des prestations, de l'adaptation de la commune aux enfants et processus de labellisation.

Informations et modalités : www.unicef.ch/fr/notre-travail/suisse-liechtenstein/commune-amie-des-enfants

Projets dans le domaine de la santé psychique chez les enfants et les adolescents

Des soutiens financiers peuvent être envisagés pour des communes dans le cadre du Module C. Si le projet est porté par plusieurs communes, une coordination sera à prévoir au moment de la demande auprès de Promotion Santé Suisse.

Informations et modalités : <https://promotionsante.ch/programmes-daction-cantonaux/sante-psychique/enfants-et-adolescents/projets.html>

Projets dans le domaine du sport

La Fondation Fonds du sport vaudois gère et redistribue la part vaudoise des bénéfices de la Loterie Romande dévolus aux sports pour le canton de Vaud.

Elle soutient notamment la rénovation ou la construction d'infrastructures (hors obligations légales), l'acquisition de matériel sportif, le sport pour tous.

Informations et modalités : <https://ffsv.ch/generalites/>